

Le Petit Neuilléen

n°128 juillet 2020

Le mot du Maire

Chères Neuilléennes et chers Neuilléens,

Je tiens à vous remercier pour la confiance que vous nous avez accordée lors des élections du mois de Mars. Avec la nouvelle équipe, que j'ai l'honneur de reconduire, nous saurons, avec enthousiasme et volonté, œuvrer pour poursuivre le développement de notre commune en suivant les projets que nous vous avons décrits dans notre profession de foi. Je remercie également Monsieur Morosi d'avoir proposé une alternative lors de ce vote.

Nous venons de traverser (et ce n'est pas fini...) une aventure humaine exceptionnelle avec la covid-19. Notre confinement strict, bien respecté durant les 2 semaines, les mesures de gestes barrières que tout le monde a suivies et qui se poursuivent encore, nous ont permis de franchir le pic de l'épidémie et de minimiser les conséquences sur notre territoire puisque nous n'avons pas eu à déplorer de décès lié au virus. Des personnes ont été malades, constatées positives, mais avec l'isolement et le repos ont pu guérir sans séquelles. Nous avons eu la chance dans la région de n'avoir pas été touchés par une épidémie forte (comparé à d'autres régions), et donc de ne peut-être pas mesurer à sa juste importance cette pandémie et ces dizaines de milliers de morts dans notre pays. Restons donc encore vigilants sur nos conditions de rencontres avec un virus qui n'est pas éradiqué. Seuls les médicaments et les vaccins nous aideront à le combattre. Je tiens à remercier tout le personnel communal pour avoir continué à assurer les services tout au long de cet épisode au côté des élus, pour maintenir le lien avec les habitants et maintenir la commune dans un bon état de service d'accueil et d'entretien. Remercier tout le personnel des écoles et de la cantine d'avoir repris le travail dans des conditions avec des protocoles sanitaires très lourds et changeants... Un maître mot s'est dégagé lors de cet événement : l'adaptabilité.....

A chaque situation il est bon de retenir les côtés positifs qui ont émergé : la solidarité qui s'est déployée sur la commune, où vous avez été attentifs à vos voisins ou à des personnes un peu plus fragiles, l'entraide pour de petits services du quotidien, le mode de consommation avec les commerces de proximité qui ont montré leur utilité et leur importance, le temps qui nous a été « donné » pour faire des travaux qui n'étaient pas prévus et de le faire collectivement pour certains (route des Longchamps...), du temps pour réfléchir aussi au rythme de notre vie au quotidien avec les valeurs essentielles qu'on semblait redécouvrir....

Il y a un sujet d'actualité qui anime notre village depuis plusieurs mois, je vous propose de participer à une réunion le **mercredi 16 septembre** à 19H, pour échanger sur la dangerosité des ondes électromagnétiques qui se propagent dans notre quotidien, (ondes radios, WIFI, 3G, 4G,..) La question de l'antenne relais sera également abordée comme je m'y étais engagé, il est important que les personnes qui n'ont pas accès à un réseau de qualité sur la commune et/ou qui sont concernées soient présentes.

Je souhaite la bienvenue à la nouvelle gérante de Profil coiffure, Mélanie Dubois, qui a pris la suite de Rachel Lintingre, avec son accueil chaleureux et son sourire, je compte sur les Neuilléens et Neuilléennes pour profiter de ce service de proximité, qui est important pour notre communale rurale.

Nous avons une pensée très émue pour Anick Brault et sa famille qui nous a quittés subitement pendant le confinement. Son engagement au cours du dernier mandat a été très important, elle a été présente à tous les conseils municipaux pendant 6 ans sans jamais en manquer un. Discrète et disponible, elle faisait partie de ces personnes qui ne font pas beaucoup de bruit mais qui sont très importantes pour le bon fonctionnement d'une équipe. Elle savait donner son avis avec simplicité et bon sens et était très appréciée. Son sourire restera dans nos mémoires.

A bientôt,
Guy Bertin



Conseil municipal du vendredi 8 novembre 2019

DEMANDE DE SUBVENTION POUR TRAVAUX D'AMELIORATION THERMIQUE ECOLE PUBLIQUE.

Considérant la présentation du rapport de synthèse de l'audit énergétique et l'étude de faisabilité géothermique, Vu le coût prévisionnel du projet, s'élevant à 142 500 € HT + 5% de dépenses imprévues.

Le conseil valide le projet et sollicite différents partenaires financiers pour les travaux de changement du mode de chauffage, des travaux d'isolation, des huisseries de la salle de psychomotricité, à savoir : le SIEML ; - la région ; l'ADEME (AMO) - DSIL

OBJET : DEMANDE DE VALIDATION CTR (CONTRAT TERRITOIRE REGIONAL) LIAISON DOUCE

La région des Pays de la Loire soutient les initiatives locales d'aménagement du territoire par le biais de politiques d'aides au financement des projets d'investissement. Les nouveaux contrats territoriaux Région 2020 ciblent les besoins spécifiques de chaque territoire et sont contractualisés avec les EPCI issus de la recomposition territoriale.

Dans ce cadre, la commune de Neullé souhaite solliciter une subvention, pour le projet ci-dessous :

⇒ Aménagement sécurisé de la route des Longchamps afin d'y réaliser une liaison active sécurisée pour partie

⇒ Projet Intercommunal avec la commune de VIVY, pour une intercommunalité avec cette voie réalisée.

La collectivité souhaite solliciter un financement dans le cadre du CTR à hauteur de (227 782 € + 5% de dépenses imprévues) soit 25 % des dépenses éligibles.

OBJET : DEMANDE DE VALIDATION DEVIS TRAVAUX VOIRIE

Considérant le besoin de travaux aux lieux suivants : « Route de Vivy – croisement Rue des Poiriers – croisement Route de Goupillon » et la mise en place d'un ralentisseur signalétique route de Vivy;

Considérant la réception de devis des entreprises de travaux publics ;

Le conseil municipal décide de valider : le devis de l'entreprise JUSTEAU d'un montant de 2 924,71 € HT et le devis de l'entreprise SES pour un montant de 3 042,10 € HT.

OBJET : DEMANDE DE VALIDATION DEVIS TRAVAUX BÂTIMENTS

Considérant le besoin de travaux à la salle des loisirs et au logement de l'Ecole ;

Le conseil valide les devis : SALLE DES LOISIRS : l'entreprise DELAUNAY Éric pour l'installation de spots LEDS encastrés dans la salle « bar, dégagement et à l'extérieur », d'un montant de 1 660 € HT

LOGEMENT ECOLE : l'entreprise MULTI-POSES pour le remplacement de la porte d'accès entre l'escalier et l'appartement, pour un montant de 663 € HT

OBJET : CANTINE – AUGMENTATION TARIFAIRE AU 1ER JANVIER 2020 – 3,10 €

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité, d'augmenter le prix du repas de cantine à compter du 1er janvier 2020. Le prix du repas sera donc de 3,10 € pour les enfants et 4 € pour les adultes.

INFORMATIONS

1 – Ouverture du kiosque à Pizzas : Le conseil souhaite la bienvenue à Mr VERMEIREN

2 – Journée de visite au Sénat à Paris (CMJ) : Bilan : les personnes présentes étaient satisfaites de leur journée.

3 – Avenir du café de Neullé : Monsieur le Maire a informé le conseil que le café pourrait prochainement cesser son activité. Une réflexion pourrait être engagée par la commune s'il n'y avait pas de reprise à moyen terme.

4. – Dispositif de caméra commune : Suite à la dernière réunion du SIVM, il a été évoqué la mise en place d'un dispositif de caméras installées sur la commune et celles du pays Allonnais. Ce dispositif pourrait aider la gendarmerie dans ses recherches. Une étude technique regroupant les sept communes du Pays Allonnais va être lancée. Le coût pourrait s'élever entre 10 et 15 000 €.



Conseil municipal du vendredi 6 decembre2019

Accueil du Père Slavek Glodzik qui se présente en quelques mots en tant que nouveau prêtre de la paroisse.

DÉLIBÉRATIONS

OBJET : PROJET JEU « FILET A GRIMPER »

Le conseil valide l'achat du jeu « toile d'araignée » avec mât d'une hauteur de 5 m (jeu à partir de 6 ans) pour un budget de 9 049 € HT avec panneau d'information ; jeu qui sera installé grâce à la mutualisation des moyens techniques des communes de Brain-sur-Allonnes et de Neuillé, à la mise en œuvre d'une fosse, de blocs béton et du dépôt du mât

OBJET : TABLES SALLE DE LOISIRS :

Le Conseil Municipal, valide l'achat : 25 tables rectangulaires (6 personnes) au prix de 1 725 € HT de 10 tables rondes (diamètre 150) au prix de 1 190 € HT, de conserver les tables actuelles pour 4 personnes dans la salle des fêtes

OBJET DEVIS GOUTTIERE ECOLE :

Sur proposition de la commission des bâtiments, le conseil valide suite aux 3 devis demandés l'entreprise **Didier DAVID** à Brain sur Allonnes pour 3 225,90 € TTC

OBJET : ENFOUISSEMENT RÉSEAUX RUE DES LONGCHAMPS

Monsieur Bertin explique au Conseil que dans le cadre du projet de liaison douce entre les communes de Vivy et de Neuillé, un détail estimatif sommaire des travaux d'effacement des réseaux basse tension et d'éclairage public de l'opération a été établi par la SIÉML :

Nature des travaux	Montants estimatifs	Participation commune de Neuillé	Observations
Effacement basse tension	151 780,00 HT	60 712,00 HT	Fonds de concours 40 %
Effacement éclairage public	17 236,00 HT	6 894,40 HT	Fonds de concours 40 %
Effacement génie civil Télécom	12 905,00 HT	12 905,00 HT	Participation 100 % => 15 486 € TTC
TOTAUX	181 921,00 € HT	80 511,00 HT	

Le Conseil Municipal valide auprès du SIÉML la réalisation des travaux.

OBJET : PRIMES DES AGENTS

Le Conseil Municipal **décide** d'accorder aux membres du personnel de la Mairie une prime de 500€ par agent proratisée au temps de travail de chacun.

Conseil municipal du vendredi 7 février 2020

OBJET : VALIDATION PROJET DE LIAISON DOUCE ET AMÉNAGEMENT DE L'ENTRÉE DU BOURG

Vu le recrutement du bureau d'étude « Aménagement Pierres et Eau » ;

Considérant le coût estimatif du projet d'environ 420 000 € HT (Vivy et Neuillé) le conseil valide : de réaliser ce projet sur 2 ans, de valider l'avenant 1 (*ci-joint*), pour la maîtrise d'œuvre avec les options (*tranches n° 1 et n° 2*), pour 26 581,39 € HT pour les 2 communes :

Commune de Neuillé		Commune de Vivy	
Tranche ferme.....	6 398,09 €	Tranche ferme.....	5 638,81 €
Tranche optionnelle 1.....	3 038,80 €	Tranche optionnelle.....	6 075,93 €
Tranche optionnelle 2.....	5 429,76 €	Tranche optionnelle.....	-
Total HT	14 866,65 €	Total HT	11 714,74 €

OBJET : SUBVENTION COMMERCE ARTISANAT - SALON DE COIFFURE NEUILLÉ

Suite à la mise en place de la politique locale du commerce via l'Agglo, la gérante du salon de coiffure « Profil coiffure » de Neuillé a pu bénéficier d'un cofinancement de la région dans le cadre du dispositif Pays de la Loire commerce artisanat. Les dépenses certifiées et acquittées par Madame LINTINGRE s'élèvent à 11 556,06 € HT. Des subventions ont été accordées :La région 30% → 3 467 € ;L'Agglo 5% → 578 € ;La commune de Neuillé 5% → 578 €



Conseils Municipaux



OBJET : SUBVENTION CLASSE DÉCOUVERTE ÉCOLE PUBLIQUE BLOU-NEUILLÉ

Vu la demande de subvention présentée par la directrice de l'école publique de Blou, dans le cadre du programme pédagogique classe découverte « classe de neige à La Bourboule », prévue du 16 au 20 mars 2020. Le montant du séjour s'élève à 20 335 € TTC. Le Conseil décide : de verser la somme de 75 €/enfant soit 20 enfants de Neuillé : 1 500 € et de participer pour moitié pour les 7 enfants hors commune (soit : 262,50 €).

OBJET : COURRIER DE MONSIEUR BERNARD BELANGER (DISTILLERIE) A NEUILLÉ

Monsieur le Maire a fait lecture du courrier reçu le 16/01/2020 de Monsieur BELANGER, informant le Conseil Municipal de sa cessation d'activité de distillerie et déclare libérer le local communal et de le remettre à disposition de la mairie.

OBJET : CONVENTION DE MANDAT COMPÉTENCE GESTION DES EAUX PLUVIALES URBAINES (SAUMUR AGGLO)

La communauté d'Agglomération Saumur Val-de-Loire propose à la commune de Neuillé qui l'accepte, d'assurer la maîtrise d'ouvrage de toutes les opérations qui relèvent de l'exercice de la compétence « gestion des eaux pluviales urbaines » sur son périmètre communal. Elle prendra donc à sa charge les missions d'exploitation, d'entretien et de renouvellement des ouvrages et équipements liés à cette compétence. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

-De valider la convention de mandat pour l'exercice de la compétence « gestion des eaux pluviales urbaines ».

INFORMATIONS

-Relais antenne Orange - Courriers reçus et lus par Monsieur le Maire de : Monsieur Le Préfet ; « collectif alerte antenne relais Neuillé riverains » ; Monsieur et Madame Richard. Monsieur le Maire a ensuite donné la parole à Monsieur MOROSI, représentant du Collectif, afin d'exposer au conseil les motivations de cette pétition.

-Démission de Madame Elizabeth BRAZILLE : À compter du 1^{er} Mars, Madame BRAZILLE ne travaillera plus à la cantine municipale de Neuillé.

Conseil municipal du vendredi 6 mars 2020

Dans le cadre de la tenue de ce dernier Conseil Municipal avant les nouvelles élections, Monsieur Guy Bertin souligne qu'il a eu plaisir à travailler avec l'ensemble des adjoints et des conseillers, rappelant des échanges parfois empreints de beaucoup d'engagement et de passion. Il indique que ce mandat prend fin sur une bonne dynamique avec l'ensemble des projets mis en place et adresse à chacun ses remerciements.

DÉLIBÉRATIONS

OBJET : FACTURE ADS ANNÉE 2018 (SAUMUR) ET ANNEE 2019 (LONGUE)

Considérant l'instruction par le Service Urbanisme de la Ville de Saumur au cours de l'année 2018 de : 6 déclarations préalables, 10 permis de construire, 2 certificats d'urbanisme opérationnel, 1 permis de démolir, il est établie une facture de 2 485,50 €.

Considérant l'instruction par le Service Urbanisme de la Ville de Longué-Jumelles au cours de l'année 2019 de : 2 déclarations préalables, 11 permis de construire, 2 certificats d'urbanisme opérationnel, il est établie une facture de 2 775,75 €

OBJET : ACHAT LICENCE IV (café le Reinitas)

Monsieur Guy Bertin avait adressé le 5 février un courrier à M. Franklin Bach, mandataire judiciaire à Angers, chargé du dossier de liquidation judiciaire de Monsieur Stéphane Marchet (café le Reinitas), pour le rachat de la licence IV par la Commune de Neuillé pour un montant de 1 000 €. Le liquidateur a accepté cette proposition en vendant la licence à la commune.

OBJET : DIVISION PARCELLAIRE (MONSIEUR BONTEMPS)

Considérant l'insatisfaction des habitants des Trois Quartiers à Neuillé quant à la prestation d'Agglo propreté dans le cadre du ramassage des ordures ménagères mis en place depuis janvier, une solution a été envisagée pour faciliter la manœuvre du camion benne de Kyrielle avec le détachement d'une bande de terrain de 130 m² au niveau de la parcelle ZE N° 24. Le conseil accepte le devis transmis par la Searl Géomètres-Experts Branly Lacaze pour le bornage de la parcelle d'un montant de 600 € TTC ; **OBJET : DEVIS BUREAUX d'ÉTUDES RÉNOVATION THERMIQUE ÉCOLE DU SUZON**

Un appel d'offres a été lancé par la Commune, en vue du recrutement d'un bureau d'études qui assurera la mission de maîtrise d'œuvre (MO) pour la rénovation thermique de l'école du Suzon à Neuillé comprenant : L'installation géothermique (*tranche ferme*) L'amélioration thermique du bâtiment (*tranche conditionnelle*) Le conseil valide le devis transmis par le Cabinet d'Ingénierie BâtiMgie/ECOBAT à Angers (49), se décomposant comme suit :

Maîtrise d'Oeuvre (géothermie) BâtiMgie, 7 656,06 € H.T.

• Proposition d'honoraires ECOBat, 6 100,00 € H.T

• **TOTAL 13 756,06 € H.T.**



La vie à Neuillé



Ecole Notre Dame des Champs

Bonjour à tous et à chacun,

cela fait longtemps que nous ne nous sommes pas vus ! Vous nous avez manqué !

De notre côté, on a eu, la chance de conserver le lien entre les école, les élèves et les parents dans ce contexte délicat de la COVID.

Tout au long de la crise que nous avons traversée, nous avons communiqué par mail, par sms, par « whatsapp », pas mms, ou en visuel pour ceux qui ne possèdent pas internet.

Bref, nous avons communiqué, et avec plaisir, pendant le confinement, c'était drôlement chouette !

A l'école, nous avons fait assez vite le choix de photocopier les dossiers de suivi des apprentissages chaque semaine. Cela a permis aux familles de ne pas dépenser en impression de cartouche d'encre, mais aussi de faire un point sur le lien qui est le nôtre : les enseignantes remercient et félicitent tous les parents qui se sont fortement mobilisés pendant cette période complexe pour que nous conservions le lien.

Voici un premier retour sur ce qui a été vécu entre janvier et mars

AVANT LA COVID :

Le projet musical et artistique

autour des émotions :

Nous avons prévu un projet sur 10 séances en voici le début...



La matinée des PAPIS MAMIES :

Quel plaisir de s'être retrouvés avant la COVID.... !



Alexia, notre nouvelle ASEM :



PENDANT LA COVID : il s'est passé de nombreuses choses en dehors des leçons ! :

Le carnaval à distance : se décrire par le langage **Le défi artistique** : Pâques ou Printemps en œuvre d'art, par les élèves

N°1

DESCRIPTION : Ze suis beau. Mes cheveux sont marron-clair. Je suis en petite section. Mon meilleur copain est Paul Tricot. J'ai une grande sœur qui est belle et qui va au collège. J'adore la boxe avec Hulk le plus fort. J'adore la lecture.



N°2

DESCRIPTION : Je suis une fille. J'ai des lunettes. J'ai les yeux de couleur marron et les cheveux châtain. J'aime les licornes et la Reine des Neiges..



Actuellement nous sommes en pleine « confi'kermesse » et croyez le ou non.... cela chante et cela danse !!!!... A bientôt Belle pause estivale ! Nous rappelons que pour les inscriptions de vos enfants et les questions que vous vous posez sur l'école vous pouvez contacter Mme Choisne, la chef d'établissement au 02-41-52-59-69 ou à l'adresse mail suivante : neuille.notredame@ec49.fr A très vite !



Ecole publique du Suzon

L'année scolaire s'est achevée sur une période particulière. Depuis le déconfinement, nous avons connu plusieurs phases de retours des élèves : d'abord le 12 mai, 18 élèves ont franchi les portes de l'école pour un retour marqué par des consignes sanitaires strictes. Puis, le 2 Juin, 12 élèves sont venus s'ajouter aux groupes existants, pour le plus grand bonheur des élèves présents, ravis de retrouver leurs camarades. Enfin le 22 Juin, plus de 90% de nos effectifs étaient présents pour reprendre le chemin de l'école, dans des conditions presque normales avec un assouplissement de notre protocole. Tout au long de ce mois et demi, les enseignants et ATSEM ont adapté les locaux et l'aménagement des classes pour répondre aux exigences ministérielles, et mettre en confiance les élèves, parfois inquiets. Les services de la commune ont été réactifs aux demandes des différents changements et la restauration scolaire a fonctionné normalement. Les élèves se sont très vite adaptés à ces nouvelles règles et ont su trouver leurs marques. Souhaitons que la rentrée de Septembre puisse avoir lieu dans des conditions d'accueil que nous connaissons habituellement ...

Faute de pouvoir utiliser les jeux collectifs traditionnels tels que les vélos ou les ballons, la cour de récréation s'est

embellie de deux marelles peintes pour la reprise. Des jetons individuels, des zones d'attente espacées, tout a été

pensé pour respecter le protocole sanitaire. Travailler le lancer, coordonner les sauts à pieds joints et le cloche-pied,

les élèves, de la petite section aux CP, se sont tous appropriés ce nouveau jeu. Il a vite su trouver ses

passionné(e)s essayant, parfois avec réussite, d'atteindre le 10 gagnant !



Le potager des p'tits neuilléens

La classe de GS-CP d'Elodie s'est réappropriée les carrés de potager situés

derrière l'école. Après l'inévitable séance de désherbage à la main, les élèves aidés de Sabine (enseignante des TPS-PS) ont semé des radis, du maïs, des lentilles et des haricots, creusé et planté des salades, des pieds de tomates et de courges. Pour certains, c'était une découverte !

L'entretien, l'arrosage et l'observation de l'évolution de chaque carré étaient organisés par un responsable de groupe tous les jours d'école. La classe remercie PLANTS B entreprise gérée par Marion PERAT BENARD maman d'élève, qui nous a fourni les pieds de tomates et de courges.



Pour la rentrée de septembre

L'école accueillera trois classes, de la toute petite section au CP pour la prochaine année scolaire. L'équipe enseignante restera inchangée. Pour les enfants nés en 2017 ou au premier semestre 2018, et pour les nouveaux arrivants sur la commune, il est toujours temps de s'inscrire. Veuillez prendre contact avec Mme Fontaine, directrice de l'école par téléphone au 02.41.52.57.85 ou par mail ce.0490551h@ac-nantes.fr

A tous, élèves et parents, bonnes vacances et au plaisir de vous retrouver en septembre



La vie à Neuillé



Fin de l'année scolaire 2019/2020: c'est l'heure des bilans! L'Association des Parents d'Elèves des Ecoles Publiques de Blou et Neuillé a, cette année encore, pu réaliser quelques actions avec énergie et motivation. Malheureusement, le confinement dû à la pandémie nous a empêché de mener à bien les derniers événements de l'année, comme le Carnaval, le Marché de Printemps, et bien sûr la Fête des Écoles... Néanmoins, voici un rapide tour d'horizon de ce que nous avons pu effectuer cette année;



-Fête d'Halloween et goûter le jeudi 31 Octobre, organisé à la salle des fêtes de Blou.

-Vide Ta Chambre! Le traditionnel vide-grenier spécial jouets et articles de puériculture, qui s'est tenu le dimanche 24

Novembre, avant les festivités de Noël. Beaucoup de bonnes affaires lors de cet événement!

- De jolies bougies ont été vendues pour Noël.



- Participation au spectacle de Noël du vendredi 13 Décembre à la salle des fêtes de Neuillé: le Père Noël s'était lui-même déplacé! Et une vente de parts de tartiflettes a pu être réalisée. -Participations pour la sortie cinéma et la représentation théâtrale de la Compagnie des 3 Chardons à Neuillé.

-En Janvier/ Février: des étiquettes nominatives ont été vendues en préparation de la classe découverte.. reportée à l'année prochaine. - Une benne à papier a aussi pu être installée après le confinement, sur le parking du stade de foot de Blou! L'occasion de se débarrasser de nos papiers et autres magazines.. pour une action éco-responsable, grâce à Paprec recyclage.

- - Enfin, nous avons pu offrir les rafraîchissements, et surtout: le cadeau de fin d'année scolaire (une calculatrice Casio) aux élèves de CM2 qui vont nous quitter, lors d'un pique-nique organisé avec les maîtresses. Nous leur souhaitons un bel avenir dans leur future vie de collégiens! Le nouveau bureau qui a géré l'APE cette année reste en place l'année prochaine: en effet nous avons apprécié de pouvoir contribuer aux sorties scolaires de nos enfants. Nous adorerions partager cette nouvelle expérience avec d'autres parents l'an prochain, donc n'hésitez pas: venez nombreuses et nombreux en Septembre! Infos pratiques: l'APE reste à votre disposition à cette adresse mail: apeup.blou.neuille@gmail.com. Location de vaisselle possible; tarifs: 25 euros pour les habitants de Blou et Neuillé et 35 euros hors commune. (Numéros réservation: 06 87 70 91 61 ou 06 78 25 11 36) Bureau de l'APE: présidente Marion BÉNARD, Trésorière: Mélanie ABGRALL, Secrétaire: Élise GUILLEMET.





Pensez à vos pièges pour frelons asiatiques, il n'est pas trop tard.



Règlementation sur le brûlage des déchets

Nous vous rappelons qu'il est interdit de faire brûler vos déchets (verts et ménagés) du 15 Mai au 16 Octobre de chaque année civile

Une amende pourrait vous être attribuée, pensez à vos voisins et nos forêts.

Nettoyage du Suzon

La commission voirie organise un week-end de nettoyage de la fontaine Suzon, ainsi que du cours d'eau entre la fontaine et le petit bel air. Vous serez les bienvenus pour cette petite expérience qui a déjà été organisée il y a quelques années. Nous renouvelons celle-ci. Nous partagerons ensuite avec plaisir, à la fontaine un apéritif déjeunatoire, offert par la mairie, n'oubliez pas de venir avec vos bottes, gants, chapeau, short.... ou comme vous êtes.

Cet évènement aura lieu le **SAMEDI 29 AOUT à 8H** (inscription en mairie pour le repas jusqu'au 26 août)



Cette année nous n'organiserons **pas de repas pour nos aînés**,

Nous préférons ne pas prendre le risque, de propagation de la COVID19. Nous pensons à eux et nous leur ferons quand même un petit cadeau, nous réfléchissons comment organiser la chose et comment le faire .

Vous avez aussi remarqué que la commission maisons fleuries n'est pas passée et n'a pas sollicité les habitants de Neuillé, nous reportons les maisons fleuries à l'année prochaine , merci pour votre patience et à vos jardins qu'ils soient florissants pour 2021.



Un nouveau prédateur sévit dans les jardins ! Venu d'Asie, le ver plat géant à tête de marteau pourrait bien faire des dégâts s'il continue son invasion. Soyez vigilants, car s'il reste un bout ils repoussent comme les bras des étoiles de mer
Ce ver mange les escargots, les limaces et nos vers de terre.

LE POINT SUR LES EQUIPES DE L'AS VIVY-NEUILLÉ 90

L'épidémie de Covid19 a bouleversé les habitudes et les activités de chacun, le foot en a subi également les conséquences, l'Etat et la FFF ont décidé à juste titre d'arrêter la saison au 15 Mars dernier. Les classements ont été établis et validés par le District. Le club pour ses 30 ans ne pouvait espérer meilleur anniversaire avec la montée de 2 équipes seniors dont notre Equipe C, une première pour le club. Le bon début de saison de toutes nos équipes a permis d'avoir de nombreuses satisfactions autant en Seniors qu'en Jeunes.

L'Equipe A assure son maintien en terminant à une honorable 7^e place en 2^e Division avec 5 victoires, 4 nuls et 5 défaites.

L'Equipe B obtient le droit de monter en 3^e Division grâce à sa 2^e place avec 9 victoires, 3 nuls et seulement 2 défaites, l'équipe est récompensée de ses efforts, en effet cela fait 3 ans qu'elle terminait dans les 3 premiers sans pouvoir accéder à l'étage supérieur.

L'Equipe C a réussi complètement sa saison en terminant 1^{er} de son groupe avec 10 victoires, 1 nul et 1 seule défaite. Sa montée dépendait également de celle de l'Equipe B.

En Jeunes les différentes équipes sont engagées :

L'Equipe de U17 est montée en D1 après la 1^{ère} phase et a terminé 4^e, de bon augure pour la suite.

Les U15 ont joué en D2 après leur montée, et ont terminé 1^{er} de leur groupe, là aussi de grandes satisfactions et de l'espoir pour cette génération qu'elle atteigne un bon niveau.

En U13, l'équipe A est en D1 a terminé 1^{ère} de son groupe, tandis que la B a bouclé le championnat également à la 1^{ère} place en D3, globalement que de bons résultats encourageants pour les éducateurs et les accompagnateurs.

Les différentes Equipes U11, U9 et U7 s'initient au foot sans qu'il n'y ait de classement pour ne pas déjà mettre un esprit de compétition à ces jeunes joueurs.

Tout le staff technique est reconduit en Seniors, Christophe HARREGUY entame sa 5^e saison au club, en Jeunes Carl ROUSSEAU poursuivra également sa mission d'éducateur auprès des enfants ; A noter, l'arrivée d'un encadrant supplémentaire qui s'occupera des Jeunes et des seniors qui a de l'expérience en la personne de Joël BANNIER.

Les nouveaux joueurs seront les bienvenus pour compléter les différentes équipes, il suffit de venir au stade aux jours et heures des entraînements pour faire la connaissance des responsables présents et éventuellement s'inscrire.

Prochaines dates à retenir:

Début de saison 2020-2021

Reprise entraînements Seniors Lundi 5Août

Reprise entraînements Ecole de Foot Mercredi 4 Septembre

Coupe de l'Atlantique Dimanche 6 Septembre

Reprise Championnat seniors et jeunes à 11 le Dimanche 13 Septembre

Reprise championnat effectif réduit le Samedi 28 Septembre

Horaires des Entraînements

Lundi de 18h30-20h00 U15 et U12-U13

Mardi de 19h30 à 21h00 U17 et Seniors

Mercredi de 14h00 à 15h30 U6-U7-U8-U9

de 15h30 à 17h00 U10-U11

de 17h00 à 18h30 U12-U13

de 18h30 à 20h00 U15

Jeudi de 18h30 à 20h00 U17

Vendredi de 19h30 à 21h30 Seniors



Equipe U11



SENIORS C

Pour s'inscrire à l'ASVN, il suffit de venir retirer un bordereau d'inscription, aller chez le Médecin, apporter une photo, une photocopie d'une pièce d'identité et le montant de la cotisation. S'adresser au 07-86-01-39-65

PROCHAINES MANIFESTATIONS

SAMEDI 5 SEPTEMBRE 2020

Concours de Pétanque Interne au club

SAMEDI 28 NOVEMBRE 2020

Soirée Dansante Salle des Bassauges à VIVY

nouveau site internet du club:

<http://as-vivy-neuille-90.footeo.com>

TÉL STADE 02-41-52-50-63

Tél: Ludovic DESRUES 07-86-01-37-65

Tél Willy DELAUNAY 06-79-01-57-69



L'intrépide de Neullé, en route pour ses 30 ans

Cette année, l'Intrépide de Neullé évoluera pour sa 30^{ème} année en 4^{ème} division, comme l'an dernier. Elle se pare, pour cette nouvelle année d'un nouvel entraîneur, Stéphane Rapicault, ancien joueur du club. Le bureau reste inchangé : il est composé de Bastien Bellier président, Sandrine Barrier trésorière et Aurélie Mirleau secrétaire.

n'hésitez pas à venir supporter le club de votre commune le dimanche après-midi, en buvant une petite mousse ou autre....

L'intrépide de Neullé recrute, contact 06 50 90 96 53.

Bastien Bellier Président



Cours de natation gratuits cet été

Pendant les vacances d'été (semaines 28, 30, 32 et 35), à la piscine d'Offard, le Club Saumur Natation propose le dispositif J'Apprends à Nager aux enfants de 4 à 6 ans et de 6 à 12 ans.

Ce dispositif propose 10 séances de natation gratuites et a pour but qu'un enfant soit capable de tomber dans l'eau en toute sécurité.

Pour inscrire votre enfant, il suffit :

- d'appeler au 06/62/46/38/04,
- d'avoir un certificat médical de non contre-indication à l'activité aquatique.
- de remplir un dossier. Il ne faut pas avoir déjà participé à cette action.

Ensuite, d'être présent aux 10 séances que vous aurez choisies suivant le planning. Les places sont limitées.

A la fin des 10 séances le passage du Sauv'nage est proposé à l'enfant de 6 ans et plus.

En espérant vous voir nombreux.

Sportivement
Nicolas Ligeon
Président Saumur Natation



En septembre tous les vendredis de 9h30 à 10h30, et vendredi 2 octobre

Une séance de sport vous sera proposée par un coach sportif, c'est gratuit, limité à 9 personnes et orienté vers nos séniors

Inscription en mairie

Vous utiliserez les agrès, le terrain multisport ainsi que la salle des loisirs (en cas de mauvais temps).

Le coach viendra avec son matériel

Le tout suivant les conditions de la COVID19.



Dimanche 9 février a eu lieu le traditionnel chêne-beignet de Neuillé. Levés aux aurores, les bénévoles du comité des fêtes se sont affairés aux fourneaux pour régaler les habitants du village venus nombreux dès 10h. La buvette, installée pour l'occasion, a permis d'accompagner la dégustation d'un café ou d'un verre de vin blanc. Au total, près de 1000 beignets et 230 crêpes ont été vendus au cours de la matinée. Le comité des fêtes remercie les personnes venues prêter main-forte pour l'organisation de cette manifestation.



(crédit photo : Valérie ROY)



L'édition 2020 de la tablée neuilléenne aura lieu le samedi 5 septembre. Comme chaque année, un concours de pétanque amical sera organisé à partir de 16h. Un jeu gonflable sera installé pour les enfants. Les habitants pourront ensuite partager leur repas au cours de la soirée. Un feu d'artifice sera tiré en fin de soirée. Buvette, apéritif offert par la municipalité, barbecue mis à disposition, animation



Plus qu'un métier, une passion, Mélanie Dubois, Philbertaise depuis quelques années, est heureuse de vous accueillir dans son salon PROFIL COIFFURE, qu'elle a repris depuis fin Mai.

Aventure qui a débuté suite à un véritable coup de cœur, cette salariée-coiffeuse depuis 13 ans a saisi l'opportunité de reprendre l'activité de ce salon géré jusqu'alors par Rachel Lintingre depuis 7 ans, qui a su, avant son départ, rénover avec goût son outil de travail et chouchouter sa clientèle.

Je remercie Rachel pour sa confiance, souhaite continuer à enchanter la clientèle existante et poursuivre le développement de ce salon, notamment avec le service barbier.

Avec un BP coiffure et le certificat barbier en poche,, je suis de nature souriante, avenante et dynamique, j'ai hâte de vous accueillir afin de vous proposer une large gamme de prestations, telles que la coiffure mixte, la couleur, le brushing, le lissage permanent, l'ombré, le dégradé américain ou encore le rasage de la barbe à l'ancienne pour un moment détente. Je suis passionnée et saurai être à votre écoute et vous conseiller. Ouverture du salon PROFIL COIFFURE **Selon planning**

Lundi : 10h00 -18h00 ; Mardi : 9h00 -19h00; **Mercredi : fermé**; Jeudi 9h00 -19h00; Vendredi 9h00 -20h00 ;

Samedi 8h00 -16h00 . Je vous attends....alors n'hésitez pas et **prenez rdv au 02 41 38 23 53**

(sans RDV s'il y a de la disponibilité) A bientôt Mélanie

Nous avons tous appris le départ de notre coiffeuse Rachel, elle tenait à vous laisser un petit mot.

C'est avec beaucoup d'émotion que je vous quitte pour une nouvelle vie dans une autre région. Merci à tous pour votre fidélité durant ces nombreuses années et merci d'avoir partagé cette aventure avec moi. C'est sereine que je laisse la suite à Mélanie Dubois, en lui souhaitant de connaître autant de bonheur avec vous que j'ai pu en avoir
Rachel Lintingre



Naissances :

Sacha, Louis, Jérémie Tricot né le 04 Novembre 2019

Nathan, Maël Peigné Baudry né le 05 Novembre 2019

Thaïs, Jeanne, Hélène Brard née le 05 Décembre 2019

Anélya, Esmée Beaujon née le 20 Janvier 2020

Méryl, Bertille Chevré née le 05 Février 2020

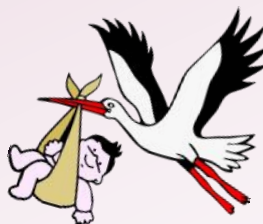
Kayssi Saunier née le 25 Mai 2020

Juliette et Laura Buffard nées le 05 Mai 2020

Adèle Carroux née le 29 Mai 2020

Victoria, Anne, Martine, Yvette, Marine, Alexa Vincent– Dospital née le 15 juin 2020

LE CARNET



Mairie de Neuillé

Place de la Mairie 49680 NEUILLE

Tel : 02 41 52 51 10

Email : mairie.neuille@wanadoo.fr

Intramuros: Neuillé

<https://www.mairiedeneuille.fr>

Horaires : du Lundi au Samedi de 9h à 12h15

Dates à retenir :

Samedi 29 Aout Nettoyage du Suzon à 8H

Samedi 5 septembre 2020 : La tablée Neuillienne

Mercredi 16 septembre: réunion publique sur les ondes et antenne relais : salle des loisirs 19h

Mardi 29 septembre : Rencontre Elus avec les artisans , commerçants et agriculteurs : salle des loisirs à 19h



Le Petit Neuilléen

Prochaine parution : **automne 2020**

Envoyez vos articles avant

octobre 2020

à: petit.neuilleen@orange.fr